

17

TRANSPORT

CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES
4992

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

Québec 

CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES
4992

TRANSPORT CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE

**PROGRAMME D'ÉTUDES
4992**

Le programme *Conduite d'autobus scolaire*,
conduisant à une attestation d'études,
prépare à l'exercice du métier
de chauffeuse et de chauffeur d'autobus scolaire.

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Conduite d'autobus scolaire*.

Jacques Alary

Camo-Route

Georgette Beaulieu

Autobus Québec-Métro inc.

Gilles Breton

Centre de formation en transport routier de Charlesbourg

Marie-Michèle Dion

Ministère des Transports du Québec

Robert Geoffrion

Centre de formation en transport routier de Saint-Jérôme

André Lacoste

Association des chauffeurs d'autobus scolaire du Québec

Christian Larose

Association des chauffeurs d'autobus scolaire du Québec

Jean-Pierre Lessard

Centre de formation en transport routier de Charlesbourg

Claude Mathieu

Centre de formation en transport routier de Saint-Jérôme

Philippe Pilon

Sabem inc.

Adélar Portelance

Autobus Laval

Shirley Ataman

Centre de formation en transport routier de Charlesbourg

Robert Beauvais

Centre de formation en transport routier de Saint-Jérôme

Henry Dawson

Société de l'assurance automobile du Québec

Ubaldo Gauthier

Association du transport écolier du Québec

Pierre Gignac

Ministère des Transports du Québec

Richard Laporte

Association des chauffeurs d'autobus scolaire du Québec

Patrick Larose

Association des propriétaires d'autobus du Québec

Claude Martin

Ministère des Transports du Québec

Pierre Ouellet

Centre de formation en transport routier de Charlesbourg

Guy Poliquin

Association des propriétaires d'autobus du Québec

Jean Therrien

Éduc-Santé enr. de Cap-Rouge

Jeanette Viau

Autobus Transco (1988) inc.

Équipe de réalisation

Coordination

Conception et rédaction

Soutien technique

Révision linguistique

Saisie du texte et édition

Colette Gélinas

Responsable de programmes

Secteur Transport

Michel Meunier

Agent de développement pédagogique

Adèle Meloche

Conseillère technique en élaboration de programme

Sous la responsabilité de la

Division des services linguistiques du Ministère

Renée Fortin,

Diane Garneau

Agentes de secrétariat

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 1997 – 96-1105

ISBN : 2-550-25164-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1997

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1 : Métier et formation	21
MODULE 2 : Lois et règlements	25
MODULE 3 : Fonctionnement d'un autobus	29
MODULE 4 : Prise en charge des personnes transportées	33
MODULE 5 : Situation d'urgence	37
MODULE 6 : Conduite : manoeuvres de base	41
MODULE 7 : Embarquement et débarquement	45
MODULE 8 : Conduite d'autobus	49
MODULE 9 : Stage en milieu de travail	53

Tableaux

TABLEAU I :	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II :	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Conduite d'autobus scolaire* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 300 heures; de ce nombre, 180 heures sont consacrées à l'acquisition

de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 120 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 9 modules dont la durée varie de 15 heures à 60 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps nécessaire à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées et le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, le *Guide pédagogique* accompagne le programme d'études.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensorimotrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 9
Durée en heures : 300
Valeur en unités : 20

Conduite d'autobus scolaire
Code du programme : 4992

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
499211	1. Métier et formation	15	1
499222	2. Lois et règlements	30	3
499232	3. Fonctionnement d'un autobus	30	2
499242	4. Prise en charge des personnes transportées	30	2
499251	5. Situation d'urgence	15	1
499263	6. Conduite : manoeuvres de base	45	3
499271	7. Embarquement et débarquement	15	1
499284	8. Conduite d'autobus	60	4
499294	9. Stage en milieu de travail	60	4

TABLEAU I

* Quinze heures valent une unité.
Ce programme conduit à une attestation d'études en *Conduite d'autobus scolaire*.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Conduite d'autobus scolaire* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Effectuer correctement et de façon acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités relatives à la conduite d'un autobus scolaire.
- Se soucier de respecter le *Code de la sécurité routière* et les règlements sur le transport de personnes.
- Se soucier de l'économie d'énergie.
- Acquérir des méthodes de travail efficaces et sécuritaires.
- Développer sa capacité à réagir correctement en situation d'urgence.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Faciliter la connaissance du marché du travail en conduite d'autobus scolaire.
- Favoriser l'intégration au milieu de travail en conduite d'autobus scolaire.

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Favoriser le renforcement de l'autonomie et du sens des responsabilités.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- Promouvoir la recherche de l'excellence et renforcer le goût du travail bien fait.
- Favoriser la capacité d'adaptation.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Conduite d'autobus scolaire*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales sont associées à des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les principales étapes de l'exécution des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il

existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (\circ) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique retenue pour la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression de la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)					COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)					TOTAUX		
				Planifier son travail	Inspecter et mettre en marche l'autobus	Exécuter les manoeuvres	Inspecter et remiser l'autobus	Remplir les documents	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Se responsabiliser par rapport à l'application des lois et règlements du transport par autobus	Appliquer des connaissances relatives au fonctionnement des différents systèmes d'un autobus scolaire	Prendre en charge des personnes transportées	Intervenir en situation d'urgence	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
																1
NUMÉROS	NUMÉROS															
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T							S	S	C	S	C			
	DURÉE	h							15	30	30	30	15			120
6	Conduire un autobus en circuit interne	C	45	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	○	○			
7	Procéder à l'embarquement et au débarquement des personnes transportées	C	15	▲	▲	▲	▲	△	○	●	●	●	○			
8	Conduire un autobus	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●			
9	S'intégrer au milieu de travail	S	60	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●			
NOMBRE D'OBJECTIFS		4													9	
DURÉE DE LA FORMATION			180													300

T : Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

┌ Existence d'un lien fonctionnel
 └ Entre les compétences particulières et le processus
 ┌ Existence d'un lien fonctionnel
 └ Entre les compétences générales et les compétences particulières

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Conduite d'autobus scolaire* sont présentés ci-dessous. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences qui lui permettent d'assumer ses responsabilités et de manifester son autonomie en conduite d'autobus scolaire :

- se responsabiliser par rapport à l'application des lois et des règlements du transport par autobus;
- prendre en charge des personnes transportées;
- intervenir en situation d'urgence.

Faire acquérir à l'élève les compétences préalables à la conduite d'autobus scolaire :

- appliquer des connaissances relatives au fonctionnement des différents systèmes d'un autobus scolaire.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour conduire des autobus scolaires de façon sécuritaire et efficace sur le plan de l'énergie :

- conduire un autobus en circuit interne;
- procéder à l'embarquement et au débarquement des personnes transportées;
- conduire un autobus.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour s'intégrer au milieu de travail :

- se situer au regard du métier et de la démarche de formation;
- s'intégrer au milieu de travail.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation de sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportement ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *qui sont nécessaires* à l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les cinq composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet la maîtrise d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend cinq composantes. Les trois premières donnent une vue d'ensemble de l'objectif.

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève durant l'épreuve permettant de vérifier s'il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les deux dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension claire de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.

B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend cinq composantes.

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'autoévaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

Deuxième partie

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 499211

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

se situer au regard du métier et de la démarche de formation

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.
- Amorcer son intégration au milieu scolaire.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier de chauffeuse et de chauffeur d'autobus scolaire

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la conduite d'autobus scolaire : milieu de travail (types d'entreprises, commissions scolaires, personnes transportées), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidates et des candidats.
- S'informer sur la nature et les exigences du métier de chauffeuse et de chauffeur d'autobus scolaire : tâches, conditions de travail, risques pour la santé et la sécurité, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, mode d'évaluation et sanction des études.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

PHASE 3 : Engagement dans la démarche de formation

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes pour la conduite d'autobus scolaire.
- Participer aux activités proposées : conférence avec des spécialistes du métier, visite des lieux, démonstrations, expositions, etc.
- Discuter de sa perception de la conduite d'autobus scolaire :
 - avantages et inconvénients;
 - exigences;
 - connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du métier.
- Faire part de ses premières réactions concernant le programme d'études et la démarche de formation.

PHASE 4 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport présentant :
 - son opinion sur les tâches et les conditions de travail associées au métier;
 - une justification de son orientation professionnelle : comparaison entre ses goûts et ses aptitudes et les aptitudes nécessaires pour exercer ce métier.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités proposées.
- Faire prendre conscience aux élèves des réalités du métier.
- Fournir aux élèves les moyens pour évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Assurer l'accès à la documentation.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Fournir une structure de rapport.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueil des données pertinentes sur le marché du travail dans le domaine de la conduite d'autobus scolaire.
 - Recueil des données pertinentes sur les tâches et les conditions de travail de la chauffeuse et du chauffeur d'autobus scolaire.
- PHASE 2 :
- Recueil des données pertinentes sur le programme d'études et sur la démarche de formation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

- PHASE 3 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes.
 - Participe aux activités proposées.
 - Exprime convenablement sa perception du métier.
 - Exprime convenablement sa perception du programme d'études.

- PHASE 4 :
- Produit un rapport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information sur le métier de chauffeuse et de chauffeur d'autobus scolaire) :

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation) :

5. Reconnaître les attitudes nécessaires à la réussite de ses apprentissages.
6. Reconnaître l'importance de l'organisation du travail.
7. Décrire les moyens qui permettent de réussir les examens.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Engagement dans la démarche de formation) :

8. Connaître le processus général de la communication.
9. Connaître les principaux obstacles à la communication.
10. Se soucier de respecter les opinions des autres.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 4 (Évaluation et confirmation de son orientation) :

11. Se soucier d'évaluer son orientation.
12. Accepter les commentaires.

MODULE 2 : LOIS ET RÈGLEMENTS

Code : 499222

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se responsabiliser par rapport à l'application des lois et des règlements du transport par autobus
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principaux aspects du *Code de la sécurité routière* et de ses règlements.
- Connaître les lois et les règlements sur la conduite d'autobus scolaire.
- Évaluer son comportement et ses attitudes au regard du respect de la signalisation routière et des règles de la circulation routière.
- Reconnaître l'importance du respect des lois et des règlements associés à la conduite d'un autobus scolaire.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur les lois et les règlements relatifs au transport

- S'informer sur les dispositions du *Code de la sécurité routière* ainsi que sur ses règlements.
- S'informer sur les dispositions du Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des écoliers ainsi que sur leurs modalités d'application.
- S'informer sur les dispositions du *Règlement sur la vérification mécanique* et sur les normes de sécurité des véhicules routiers.
- S'informer sur les principaux aspects de la *Loi sur l'assurance automobile*.
- S'informer sur le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*.
- S'informer sur toutes autres dispositions réglementaires relatives au transport par autobus.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

PHASE 2 : Engagement dans une réflexion sur le respect des lois et des règlements

- Participer à des activités variées : identification de panneaux de signalisation routière, détermination de situations dans lesquelles la chauffeuse ou le chauffeur ne respecte pas les règles de la circulation routière, examen de documents d'identification des plaques représentant des matières dangereuses, etc.
- Participer à des mises en situation simulant des problèmes concrets.
- Observer son environnement : noter les infractions au *Code de la sécurité routière* commises par différents usagers et usagères de la route ainsi que ses propres manquements.
- Discuter des responsabilités de la chauffeuse et du chauffeur d'autobus scolaire par rapport au respect des lois et des règlements au Québec, au Canada et aux États-Unis.

PHASE 3 : Évaluation

- Porter un jugement sur son comportement et ses attitudes au regard du respect des lois et des règlements.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités.
- Fournir la documentation, les exercices et le matériel approprié.
- Fournir des exemples concrets.
- Se soucier de vulgariser les différentes notions.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : ▪ Recueille des données pertinentes sur les lois et les règlements.

PHASE 2 : ▪ Participe aux activités proposées.
▪ Participe aux mises en situation.
▪ Remet ses fiches d'observation sur les obligations relatives au *Code de la sécurité routière*.
▪ Donne son opinion sur les responsabilités des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaire par rapport à l'application des lois et des règlements.

PHASE 3 : ▪ Accepte de porter un jugement sur son comportement et ses attitudes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information sur les lois et les règlements relatifs au transport) :

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.
5. Adopter des attitudes positives par rapport au respect des lois et des règlements.
6. Définir les termes utilisés dans la classification des matières dangereuses.
7. Différencier les documents utilisés en transport de personnes.
8. Reconnaître l'importance de la conduite préventive.

MODULE 3 : FONCTIONNEMENT D'UN AUTOBUS

Code : 499232

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des connaissances relatives au fonctionnement des différents systèmes d'un autobus scolaire
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de directives;
 - d'illustrations d'un moteur, d'un système de freinage, d'une boîte de vitesses, etc.;
 - de questions portant sur des mises en situation qui reflètent les conditions réelles de travail.
- Sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Explication claire des principes de fonctionnement des principaux systèmes.
- Explication juste des moyens à prendre pour assurer une conduite économique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement du moteur diesel et accroître sa durée de vie.

- B. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement du système de transmission du mouvement et accroître sa durée de vie.

- C. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement des systèmes de freinage hydraulique et pneumatique et accroître leur durée de vie.

- D. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement des systèmes d'alimentation et d'échappement et accroître leur durée de vie.

- E. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement de la suspension et de la direction et accroître leur durée de vie.

- F. Résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement du système électrique et accroître sa durée de vie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Explication claire du fonctionnement du moteur diesel.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver le moteur en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

- Explication claire du fonctionnement de l'embrayage, de la boîte de vitesses, des arbres de transmission et des différentiels.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver le système en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

- Explication claire du fonctionnement des systèmes de freinage hydraulique et pneumatique.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver les systèmes en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

- Explication claire du fonctionnement des systèmes d'alimentation en air et en carburant et du système d'échappement.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver les systèmes en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

- Explication claire du fonctionnement de la suspension et de la direction.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver les systèmes en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

- Explication claire du fonctionnement du système électrique.
- Résumé précis des moyens :
 - pour conserver le système en bon état;
 - pour en assurer le fonctionnement optimal;
 - pour économiser l'énergie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à résumer les moyens à prendre pour optimiser le rendement du moteur diesel et à accroître sa durée de vie (A) :

1. Différencier les types d'autobus.
2. Reconnaître les principales marques d'autobus scolaires.
3. Reconnaître l'importance de comprendre le fonctionnement d'un véhicule au regard de l'économie d'énergie.

MODULE 4 : PRISE EN CHARGE DES PERSONNES TRANSPORTÉES

Code : 499242

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
prendre en charge des personnes transportées
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées
selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent :

Précisions

- Connaître les relations existant entre les différents partenaires dans le domaine du transport scolaire.
- Comprendre la relation existant entre le stade de développement d'une personne et son comportement.
- Connaître les principales situations difficiles du métier.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur les relations de travail, les responsabilités et les devoirs dans le domaine du transport scolaire

- S'informer sur les différents partenaires dans le transport scolaire, leurs rôles et leurs responsabilités.
- S'informer sur la réglementation et les politiques concernant la sécurité dans le domaine du transport scolaire.
- S'informer sur les modalités relatives au transport de groupes spéciaux (transport nolisé).

PHASE 2 : Information sur les types de personnes transportées

- S'informer sur les groupes d'âge des personnes transportées, leurs caractéristiques psychologiques et leurs comportements.
- S'informer sur les caractéristiques psychologiques et physiques des personnes handicapées mentalement et physiquement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

PHASE 3 : Familiarisation avec la prise en charge des personnes transportées

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses attitudes et son comportement au regard du transport de personnes.
- Participer à des discussions portant sur :
 - la personnalité et le comportement type des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaire;
 - le contrôle, la discipline et les interventions auprès des personnes transportées;
 - la santé physique, la sécurité et la conduite.
- Participer à des activités (études de cas) au cours desquelles chaque élève suggérera quelques moyens pour régler les situations difficiles pouvant survenir en milieu de travail.

PHASE 4 : Évaluation

- Produire un rapport présentant :
 - son opinion sur la psychologie en milieu de travail et les situations difficiles du métier;
 - son comportement et ses attitudes au regard de la prise en charge de personnes transportées.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités proposées.
- Fournir la documentation et le matériel appropriés.
- Fournir des exemples concrets.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Fournir une structure de rapport.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueil des données pertinentes sur les partenaires dans le domaine du transport scolaire, leurs rôles et leurs responsabilités.
 - Recueil des données pertinentes sur la réglementation et les politiques scolaires concernant la sécurité dans le domaine du transport scolaire.
 - Recueil des données pertinentes sur les modalités relatives au transport de groupes spéciaux.
- PHASE 2 :
- Recueil des données pertinentes sur les groupes d'âge des personnes transportées, leurs caractéristiques psychologiques et leurs comportements.
 - Recueil des données pertinentes sur les caractéristiques psychologiques et physiques des personnes handicapées mentalement et physiquement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

- PHASE 3 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle sur ses attitudes et son comportement.
 - Participe aux activités proposées.
 - Participe aux discussions.
- PHASE 4 :
- Produit un rapport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information sur les relations de travail, les responsabilités et les devoirs dans le domaine du transport scolaire) :

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Familiarisation avec la prise en charge des personnes transportées) :

4. S'assurer de bien communiquer ses idées.
5. Se soucier de participer aux activités.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 4 (Évaluation) :

6. Se préoccuper de bien rédiger son rapport de stage.

MODULE 5 : SITUATION D'URGENCE

Code : 499251

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **intervenir en situation d'urgence** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- À l'aide du matériel approprié.
- Au moyen de mises en situation et de simulations sur un mannequin ou sur une personne, selon le cas.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Compréhension juste des devoirs et des comportements à adopter en situation d'urgence.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Déterminer le plan général d'intervention en situation d'urgence.
- B. Appliquer la méthode d'intervention en cas de modification de l'état de conscience ou l'état physique de la personne.
- C. Appliquer la méthode d'intervention en cas de blessures corporelles.
- D. Appliquer la méthode de déplacement d'urgence.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Justesse de l'évaluation de la situation.
- Choix approprié de la méthode à suivre.
- Détermination exacte de la nature du malaise, de la maladie ou du problème physique de la personne affectée.
- Position appropriée de la personne affectée en fonction de son état.
- Utilisation des moyens appropriés pour enrayer le malaise.
- Communication rapide avec les services d'urgence et les personnes-ressources appropriées, s'il y a lieu.
- Détermination exacte de la nature de la blessure.
- Évaluation correcte de sa gravité.
- Choix du moyen approprié pour stabiliser la blessure.
- Communication rapide avec les services d'urgence et les personnes-ressources appropriées, s'il y a lieu.
- Respect des mesures de sécurité.
- Application juste des règles de discipline à bord et autour de l'autobus.
- Choix de la technique de déplacement en fonction de la blessure.
- Utilisation du matériel approprié.
- Communication rapide avec les services d'urgence et les personnes-ressources appropriées, s'il y a lieu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer le plan général d'intervention en situation d'urgence (A) :

1. Définir le secourisme, ses buts et la limite des interventions permises aux secouristes.
2. Reconnaître les principes d'action qui doivent guider la ou le secouriste en cas de blessures légères ou en cas de blessures graves.
3. Comprendre l'importance de repérer le leader dans un groupe de personnes transportées, afin de faire appel à ses services, s'il y a lieu.
4. Décrire le rôle particulier des différents services et personnes-ressources dans les situations d'urgence : chauffeurs ou chauffeuses d'autobus, police, pompiers, ambulance, témoins, commission scolaire, direction d'école, parents, élèves, etc.
5. Reconnaître l'importance d'adopter une attitude calme et réconfortante en présence d'une personne atteinte ou blessée.

Avant d'apprendre à appliquer la méthode d'intervention en cas de modification de l'état de conscience ou l'état physique de la personne (B) :

6. Décrire les étapes d'un plan général d'intervention en situation d'urgence.
7. Décrire le contenu d'une trousse de premiers soins et son utilisation.
8. Reconnaître les principales malaises, maladies ou problèmes de santé liés à l'état conscient ou l'état physique de la personne.

Avant d'apprendre à appliquer la méthode d'intervention en cas de blessures corporelles (C) :

9. Différencier les types de blessures corporelles : fracture, hémorragie, contusion, etc.
10. Expliquer l'importance d'intervenir dans le cas d'un état de choc.

Avant d'apprendre à appliquer la méthode de déplacement d'urgence (D) :

11. Reconnaître les dangers liés au déplacement d'une personne atteinte d'une fracture, de blessures graves ou d'autres problèmes physiques.
12. Reconnaître l'importance de la prise en charge des personnes victimes ou témoins d'un accident ou d'une situation d'urgence.
13. Reconnaître les dangers liés aux différents types d'incendie, selon leur origine : électrique, carburant, friction, papier, tissu, etc.
14. Reconnaître l'importance du choix rapide d'une méthode d'évacuation selon la situation d'urgence.

MODULE 6 : CONDUITE : MANOEUVRES DE BASE

Code : 499263

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **conduire un autobus en circuit interne** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec supervision.
- À partir de directives s'apparentant à celles du milieu de travail.
- À l'aide d'un autobus scolaire équipé d'un moteur diesel et d'une boîte de vitesses manuelle.
- En circuit interne.
- Indépendamment des conditions atmosphériques.
- Conduite de jour ou de nuit.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise du véhicule.
- Respect du *Code de la sécurité routière*.
- Interprétation juste des instructions fournies par les constructeurs.
- Détection correcte des problèmes de freinage et application de solutions appropriées.
- Conduite préventive.
- Conduite efficace sur le plan de l'énergie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les directives.
- B. Inspecter un autobus et le mettre en marche.
- C. Se servir des appareils de communication :
 - sélectionner le canal;
 - émettre des messages;
 - recevoir des messages.
- D. Circuler en circuit interne avec un autobus.
- E. Stationner un autobus.
- F. Reculer un autobus.
- G. Inspecter et remiser un autobus.
- H. Remplir les documents.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives.
- Détermination exacte de l'emplacement des accessoires et des instruments.
- Inspection complète du véhicule :
 - respect des étapes de la ronde de sécurité;
 - examen attentif des composants du véhicule.
- Respect des techniques de mise en marche.
- Interprétation juste des codes.
- Sélection exacte du canal.
- Respect des techniques d'utilisation propres aux appareils.
- Communication claire, précise et polie.
- Identification juste du type de boîtes de vitesses.
- Changement approprié des vitesses :
 - perception exacte du point de friction;
 - qualité d'exécution de l'embrayage;
 - manipulation correcte du levier de vitesses.
- Respect des techniques de virage à droite et à gauche.
- Respect des techniques d'arrêt.
- Respect des techniques de stationnement.
- Respect des techniques de marche arrière :
 - maniement correct du volant;
 - interprétation appropriée des signaux;
 - sélection appropriée de la vitesse;
 - vérification correcte du champ arrière du véhicule;
 - utilisation correcte des clignotants.
- Respect des normes de sécurité.
- Inspection complète du véhicule.
- Remisage approprié au type de véhicule.
- Nettoyage du véhicule.
- Exactitude des renseignements.
- Clarté et précision.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à inspecter un autobus et à le mettre en marche (B) :

1. Différencier les caractéristiques des moteurs des autobus.
2. Déceler, par la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher, divers problèmes mécaniques.
3. Reconnaître l'importance de respecter l'éthique du travail.
4. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité durant l'inspection du véhicule.
5. Se soucier de faire une inspection complète et minutieuse du véhicule.
6. Décrire les méthodes de démarrage d'un moteur diesel, par temps chaud et par temps froid.

Avant d'apprendre à circuler en circuit interne avec un autobus (D) :

7. Reconnaître les différents types de boîtes de vitesses.
8. Expliquer la nature du point de friction.
9. Interpréter la signalisation routière.
10. Adopter des attitudes de conduite préventive.
11. Se préoccuper de l'économie d'énergie.

MODULE 7 : EMBARQUEMENT ET DÉBARQUEMENT

Code : 499271

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **procéder à l'embarquement et au débarquement des personnes transportées** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- Avec des passagères et des passagers.
- À l'aide d'un autobus scolaire équipé d'un moteur diesel et d'une boîte de vitesses manuelle.
- En circuit interne.
- Indépendamment des conditions atmosphériques.
- Conduite de jour ou de nuit.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise du véhicule.
- Application correcte des techniques d'embarquement et de débarquement.
- Respect du *Code de la sécurité routière*.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les directives.

- B. Inspecter un autobus et le mettre en marche.

- C. Circuler avec un autobus.

- D. Exécuter les étapes de l'embarquement dans un autobus scolaire :
 - explorer le champ de vision et l'environnement du véhicule;

 - arrêter le véhicule;

 - effectuer l'embarquement;

 - poursuivre le trajet prévu.

- E. Exécuter les étapes du débarquement d'un autobus scolaire :
 - explorer le champ de vision et l'environnement du véhicule;

 - arrêter le véhicule;

 - effectuer le débarquement;

 - poursuivre le trajet prévu.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives concernant le véhicule.
- Repérage exact des points d'embarquement et de débarquement du circuit.

- Détermination exacte de l'emplacement des accessoires et des instruments.
- Inspection complète du véhicule :
 - respect des étapes de la ronde de sécurité;
 - examen attentif des composants du véhicule.
- Respect des techniques de mise en marche.

- Bonne tenue de route.
- Utilisation correcte de l'équipement.

- Vérification complète de l'environnement du véhicule.

- Respect de la technique d'arrêt du véhicule.
- Utilisation juste des feux clignotants.

- Respect de la technique d'embarquement.

- Poursuite sécuritaire du trajet prévu.

- Vérification complète de l'environnement du véhicule.

- Respect de la technique d'arrêt du véhicule.
- Utilisation juste des feux clignotants.

- Respect de la technique de débarquement.

- Poursuite sécuritaire du trajet prévu.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Inspecter et remettre un autobus.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des normes de sécurité.
- Inspection complète du véhicule.
- Remisage approprié au type de véhicule.
- Nettoyage du véhicule.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Se soucier de respecter les lois et les règlements du transport de personnes.
2. Reconnaître l'importance d'établir une bonne communication et une relation de confiance avec les personnes transportées.
3. Reconnaître l'importance d'établir une communication visuelle et gestuelle avec les usagères et les usagers de la route.
4. Expliquer la nature du point de friction.
5. Adopter des attitudes de conduite préventive.

MODULE 8 : CONDUITE D'AUTOBUS

Code : 499284

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
conduire un autobus
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec supervision.
- À partir d'un itinéraire.
- À l'aide d'un autobus scolaire équipé d'un moteur diesel et d'une boîte de vitesses manuelle.
- En circuit externe : en milieu rural et en milieu urbain.
- Indépendamment des conditions atmosphériques.
- Conduite de jour ou de nuit.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise d'un autobus scolaire dans les situations suivantes :
 - routes variées;
 - chaussées variées;
 - conditions de circulation variées.
- Respect du *Code de la sécurité routière*.
- Respect des itinéraires prévus.
- Conduite préventive.
- Conduite efficace sur le plan de l'énergie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Planifier le travail.
- B. Inspecter un autobus et le mettre en marche.
- C. Se servir des appareils de communication.
- D. Circuler avec un autobus :
 - en milieu rural et en milieu urbain;
 - sur un terrain plat et dans des côtes;
 - de jour et de nuit.
- E. Remiser et inspecter un autobus.
- F. Remplir les documents.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives de la répar-
titrice ou du répartiteur.
- Détermination exacte de l'itinéraire.
- Estimation juste du temps nécessaire au trajet.
- Respect des étapes de la ronde de sécurité.
- Respect des techniques de mise en marche.
- Respect des techniques d'utilisation propres
aux appareils de communication.
- Bonne tenue de route.
- Changement approprié des vitesses.
- Respect des techniques de virage à droite et à
gauche.
- Respect des techniques d'arrêt.
- Utilisation correcte de l'équipement.
- Réactions appropriées en cas de situations im-
prévues.
- Respect des normes de sécurité.
- Inspection complète du véhicule.
- Nettoyage complet du véhicule.
- Plein correct de carburant.
- Exactitude des renseignements relatifs :
 - aux heures de conduite et de travail;
 - à la fiche d'inspection.
- Clarté et précision.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier le travail (A) :

1. Interpréter une carte routière.

Avant d'apprendre à inspecter un autobus et à le mettre en marche (B) :

2. Connaître les étapes de la ronde de sécurité.
3. Se soucier de faire une inspection complète et minutieuse du véhicule.
4. Déceler, par la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher, divers problèmes mécaniques.
5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité durant l'inspection de l'autobus scolaire.
6. Décrire les méthodes de démarrage d'un moteur diesel, par temps chaud et par temps froid.
7. Expliquer les techniques de marche arrière.

Avant d'apprendre à se servir des appareils de communication (C) :

8. Connaître les techniques d'utilisation des appareils de communication.

Avant d'apprendre à circuler avec un autobus :

- en milieu rural et en milieu urbain;
- sur un terrain plat et dans des côtes;
- de jour et de nuit (D) :

9. Décrire l'influence de différents facteurs sur la conduite.
10. Interpréter les lois de la physique applicables à la conduite d'autobus scolaire.
11. Trouver le point de friction (sur terrain plat et sur terrain en pente).
12. Effectuer un double embrayage.
13. Passer cinq vitesses et les rétrograder.
14. Interpréter la signalisation routière.
15. Se soucier d'adopter des attitudes de conduite préventive.
16. Se soucier de respecter le *Code de la sécurité routière*.

Avant d'apprendre à remplir les documents (F) :

17. Reconnaître l'importance de bien consigner les renseignements relatifs aux heures de conduite et de travail.

MODULE 9 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Code : 499294

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître certains aspects du milieu de travail en conduite d'autobus scolaire.
- Effectuer diverses activités associées au métier.
- Respecter les règlements de l'entreprise.
- Respecter le *Code de la sécurité routière*.
- Appliquer les règles de la conduite préventive et efficace sur le plan de l'énergie.
- Communiquer avec le personnel de l'entreprise et avec ses supérieures ou ses supérieurs.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail

- S'informer sur les objectifs et les modalités du stage.
- Répertorier des entreprises de transport par autobus scolaire en mesure de recevoir des stagiaires.
- S'informer sur les règlements de l'entreprise.
- Effectuer les démarches nécessaires pour être acceptée ou accepté comme stagiaire.

PHASE 2 : Intégration au milieu de travail

- Recueillir des renseignements sur le milieu de travail :
 - observer l'environnement et les méthodes de travail;
 - échanger des renseignements avec le personnel de l'entreprise, etc.
- Mener des activités liées à la conduite d'autobus scolaire.
- Consigner ses observations dans un carnet de stage.

